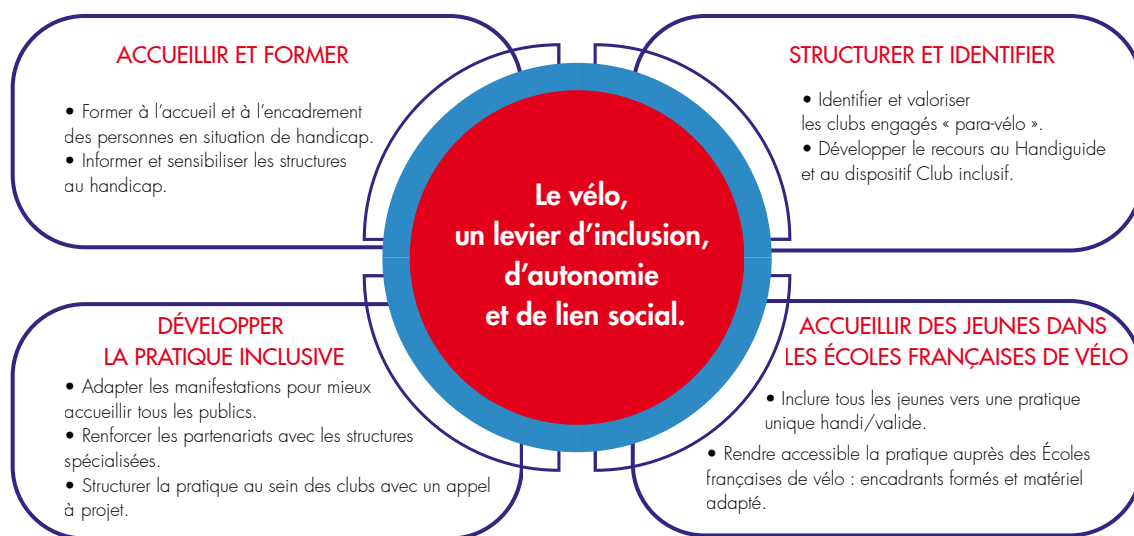


À l'occasion de l'Assemblée générale du Comité paralympique et sportif français (CPSF), présidée par Marie-Amélie Le Fur, en présence de la ministre des Sports Marina Ferrari, la Fédération française de cyclotourisme a rejoint officiellement les 57 membres du CPSF, une étape importante qui vient reconnaître son engagement en faveur d'un sport accessible à toutes et tous.

À cette occasion, une présentation du plan para-vélo a été assurée par Lydie Chénot, présidente FFVélo, mettant en avant une vision du cyclotourisme profondément inclusive.

## LE PLAN PARA-VÉLO



Le cyclotourisme repose sur une conviction simple : il est **non compétitif, accessible et ouvert à tous**, quels que soient le niveau, le parcours de vie ou les capacités de chacun.

En intégrant le Comité paralympique et sportif français, la Fédération française de cyclotourisme s'inscrit dans **une dynamique collective nationale** visant à renforcer l'accessibilité de la pratique du vélo.



Cette adhésion vient également reconnaître **l'engagement des clubs**, déjà mobilisés partout en France pour **favoriser une pratique ouverte au plus grand nombre**. Leur capacité d'adaptation, associée à la diversité des formats proposés ainsi qu'à la variété des matériels et des vélos utilisés, permet d'**accueillir des personnes en situation de handicap sans rupture dans la pratique**.

La Fédération française de cyclotourisme entend ainsi **promouvoir une pratique du vélo au-delà du handicap**, dans une logique de cyclotourisme inclusif où chacun peut trouver sa place, son rythme et les conditions d'une pratique adaptée.



[Téléchargez des photos](#)

Mention obligatoire du crédit photo @FFVélo

**Envie d'en savoir plus ?**

Interviews, témoignages et informations complémentaires sur demande.

**Votre contact**

Anissa Sidi-Moussa - Attachée de presse  
06 74 01 15 30